

VERSION OFFICIELLE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE
L'ÉCOLE DE BOURGOGNE TENUE LE MARDI
6 OCTOBRE 2009 À 19 HEURES À LA SALLE DU PERSONNEL

Étaient présents :

Parents :	Ian Marcotte Frédérique Lapie Brigitte Blanchard Catherine Thériault Ianik Blanchet Jacynthe Lecavalier
Personnel enseignant :	Julie Santerre Valérie Garnier Katia Houle
Personnel du service de garde :	Danielle Fortier
Personnel de soutien :	Francine Meloche
Direction :	Céline Chagnon Alain Martineau

France Lepage est arrivée à 19 heures 45.

1. OUVERTURE ET PRÉSENCES

Jusqu'à la nomination d'un président ou d'une présidente, madame Céline Chagnon présidera la séance du Conseil d'établissement. Un tour de table est fait pour présenter les membres.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Chagnon nous fait la lecture de l'ordre du jour avec les changements suivants :

11. Plan d'effectif 2009-2010 au lieu de 2008-2009.
19. Demande d'un parent : cet article est enlevé. Le parent s'exprimera au point « Parole au public »,
23. Aucun sujet n'est ajouté à l'ordre du jour.

CE-09/10-01 Madame Julie Santerre propose l'adoption de l'ordre du jour avec les changements apportés.

Adopté à l'unanimité

3. ÉLECTION D'UNE PRÉSIDENTE OU D'UN PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Brigitte Blanchard et madame Danielle Fortier proposent monsieur Ian Marcotte comme président. Monsieur Ian Marcotte accepte le poste et présidera le reste de la séance.

4. PAROLE AU PUBLIC

Monsieur Marcotte explique le but de la « parole au public ». Un parent d'enfants inscrits au service aux dîneurs, demande s'il est possible de regrouper les enfants allergiques ensemble au dîner. Madame Fortier nous explique son fonctionnement au service de garde et aux dîneurs, avec les enfants qui ont des allergies. Madame Chagnon nous lit une réponse de madame Catherine Houpert, avocate au Secrétariat général de la Commission scolaire des Patriotes. Madame Chagnon informera le parent de la décision du conseil. Après le départ de monsieur, la directrice nous informe qu'il nous sera impossible d'accéder à sa demande.

5. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Présentation des règles de régie interne par madame Chagnon. Un ajout devra être apporté relativement à l'utilisation du courriel ou d'une chaîne téléphonique pour les consultations devant être faites rapidement. Les membres verront à lire les règles et ce point est reporté à la prochaine rencontre.

6. CALENDRIER DES RENCONTRES

Le calendrier des rencontres est présenté par madame Céline Chagnon.

7. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS

Madame Chagnon nous explique le formulaire et invite les gens concernés à le remplir si nécessaire.

8. RENTÉE SCOLAIRE

Un bilan de la rentrée est donné aux membres. Parmi les détails du bilan on apprend que pour une deuxième année les anciens élèves étaient accueillis par leurs anciens enseignants, que c'est difficile pour les enseignantes de 1^{re} année et que cette façon de faire ne sera pas nécessairement reconduite. Nous avons eu des problèmes de son sur la cour lors de la première journée d'accueil. Il y avait moins d'activités pendant la première semaine mais les enseignants étaient satisfaits. L'activité « Épluchette de blé d'inde » s'est très bien déroulée et la direction tient à remercier tous les parents impliqués.

La nouvelle formule pour la rencontre avec les enseignants est à garder pour l'an prochain. Cette formule n'a pas eu d'influence sur le nombre de parents à l'assemblée générale. Madame Brigitte Blanchard aimerait que les classes soient mieux identifiées (être informé du # du local) et que les endroits où les parents doivent se rendre soient indiqués. Les dates des rencontres devraient être données plus tôt. Madame Fortier ajoute que sur les portes des classes, le nom de l'enseignant et le numéro de classe devrait apparaître. Ce serait plus facilitant pour les parents et pour elle.

9. SERVICE AUX DÎNEURS - TRANSPORT DU MIDI

Comme le service du transport du midi doit être autofinancé par les parents et vu le nombre insuffisant de demandes, le service n'a pu être mis en place pour l'année scolaire 2009-2010.

10. SÉCURITÉ AU DÉBARCADÈRE ET DANS LA COUR D'ÉCOLE

La direction a fait plusieurs rappels auprès des parents et un bon nombre d'interventions ont été faits. La situation est complexe car le stationnement appartient à la fabrique. Les parents ne pourront plus accéder à la cour tant que tous les autobus n'auront pas quitté. La direction a communiqué avec la Direction générale et a rencontré le policier éducateur.

Des pancartes seront apposées sur notre terrain, sur la clôture ainsi que sur l'aire de stationnement de l'école situé à l'avant et les lignes seront refaites. Pour ce qui a trait à la sécurité dans l'école, tous les adultes autres que le personnel doivent être en possession d'un laissez-passer.

11. PLAN D'EFFECTIF 2009-2010

Madame Chagnon nous donne le plan d'effectif 2009-2010.

12. PROGRAMME AIDE AUX DEVOIRS

Le programme « Aide aux devoirs » sera mis en fonction. Un volet « aide pédagogique personnalisée » est déjà en fonction. Celui de l'aide aux devoirs commencera après la remise du premier bulletin.

13. PROGRAMME ÉCOLES EN FORME ET EN SANTÉ

Nous allons recevoir le financement et nous sommes en attente des projets des enseignants.

14. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES COMPLÉMENTAIRES

Présentation des activités éducatives et complémentaires.

CE-09/10-02 Madame Brigitte Blanchard propose l'adoption des activités éducatives complémentaires ainsi que la modification à l'horaire lors des activités éducatives et complémentaires.

Adopté à l'unanimité

15. FRAIS AUX PARENTS - MODALITÉS DE PAIEMENT

Madame Chagnon nous informe des dates suggérées pour les différentes facturations aux parents.

Frais aux dîneurs : 1^{er} octobre 2009, 3 décembre 2009 et 4 février 2010

Frais des dîneurs occasionnels : tous les 15 de chaque mois

Cahiers d'exercices : novembre 2009

Activités éducatives et complémentaires : février 2010.

Des ententes peuvent être prises en tout temps et l'école continuera à prendre des arrangements avec les parents qui sont en difficultés financières.

CE-09/10-03 Madame Frédérique Lapie propose l'adoption des dates suggérées pour les différentes facturations aux parents.

16. CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Monsieur Alain Martineau, directeur-adjoint, nous informe sur la campagne de financement de 2009-2010 et nous donne les dates pour les différentes étapes de la vente. La compagnie retenue est Humeur Groupe Conseil. Les sommes amassées seront réinvesties à nouveau pour le parc école. Une période est prise pour répondre aux questions des membres.

Des prix de participation seront remis aux élèves par la compagnie Humeur Groupe Conseil ainsi que par l'école. Des activités additionnelles pourront se rajouter (ex. : ventes de cartes, calendrier, vente de nos roches auprès du personnel).

16. PARC ÉCOLE

La première phase est prête, les contrats signés. La première phase comprend des modifications au parc école actuel, un nouveau parc pour le 1^{er} cycle et dans le grand espace gazonné, un lignage semi-permanent sera réalisé.

Pour la deuxième phase, un nouveau recouvrement pour le petit terrain de soccer, une piste de course et des cibles peintes sur les murs sont prévus.

Madame Chagnon nous donne les différents montants reçus. Elle nous informe qu'une plaque indiquant nos partenaires et une cérémonie de remise de chèques seront faits.

Les membres se posent des questions sur la sécurité dans la cour d'école car notre éclairage est inadéquat.

CE-09/10-04 Madame Danielle Fortier propose que le conseil adopte le contrat d'appel d'offres au montant de 94 068,90 \$ avec plus ou moins 3 000 \$ pour le lignage.

Adopté à l'unanimité

Madame Julie Santerre quitte, il est 21 h 10.

18. SITE WEB

Toutes les écoles devront être dotées d'un site WEB (présentement notre site WEB est non fonctionnel). Nous devons être très vigilants quant aux informations que nous mettrons sur le site. La collecte des informations se fera de novembre à mars et le lancement officiel des sites WEB se fera en avril.

19. DEMANDE D'UN PARENT

Ce point a été annulé.

20. FORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Les membres reçoivent une invitation pour une soirée d'information.

21. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

Madame Danielle Fortier nous informe qu'il y a 257 élèves qui sont inscrits au service de garde et que tout va bien.

22. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE PARENTS

Madame Jacynthe Lecavalier nous indique que la première rencontre sera le 8 octobre 2009.

23. AUTRES SUJETS

Aucun sujet

24. LEVÉE DE LA SÉANCE

La prochaine rencontre aura lieu le 10 novembre 2009. La séance est levée, il est 21 h 25.

Ian Marcotte, président

Francine Meloche, secrétaire

Céline Chagnon, directrice